

COMMENT AIDER

Par Profil supprimé Postée le 05/01/2019 22:08

Bonjour voilà j ai mon ex que j aime plus que tout même si nous somme séparer qui a que 22 ans il consomme de la drogue du cannabis de l Alcool mes aussi prend des anti de presseur et un médicament appeler seresta il est venu hier cher moi passer un moment me parler me dire qu'il m aimait mes avait peur de plein de chose peu être notre différence d age bref mes il était sous l emprise de drogue et alcool et à pris en l espace d u e petite heure deux cachet sous le nom donc de seresta j ai réussi à l empêcher de se faire un joint mes bon une fois partie je pense qu'il a recommencer pendant notre discussions d hier il en est venu à me dire qu'il lui est arriver à regarder sur internet comment en finir avec la vie le plus vite possible je suis donc très inquiète pour lui que faire merci de m aider

Mise en ligne le 08/01/2019

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude et votre souhait de pouvoir aider votre ex compagnon qui semble en grande souffrance. Vous faites référence à un traitement médicamenteux censé l'apaiser mais il est possible que cela ne soit pas suffisant ou que les effets de ces médicaments soient contrecarrés par ses prises concomitantes d'alcool et de cannabis.

Nous ne savons pas de quel type de prise en charge bénéficie votre ami ni pourquoi le traitement que vous citez lui a été prescrit initialement. Si tel n'est pas encore le cas, votre ex aurait peut-être intérêt à se rapprocher d'un médecin plus spécialisé et à envisager d'autres modalités de prise en charge tel qu'un soutien psychologique pouvant l'aider à surmonter sa souffrance et les idées noires qui vont avec.

S'il en était d'accord il pourrait aussi prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour une aide plus spécifique quant à ses recours à l'alcool et au cannabis. Il est possible dans ces centres de bénéficier de manière confidentielle et gratuite d'une prise en charge globale, pouvant allier suivi médical et psychologique (social si nécessaire).

Comme vous le savez probablement, lui seul peut décider de mettre en place tel ou tel type de suivi auprès des professionnels de son choix. Concernant le soutien que vous pourriez lui offrir, n'hésitez pas à lui demander comment selon lui vous pourriez l'aider. Il est le plus à même de vous dire ce dont il a besoin et ce qu'il peut attendre de vous et qui lui permettrait aussi de faire face à ses difficultés.

N'hésitez pas bien sûr à lui transmettre nos coordonnées dans le cas où il souhaite une écoute sur ses recours au cannabis et à l'alcool. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit. Nous vous joignons également en lien les coordonnées de deux associations disposant de permanences téléphoniques ayant pour but la prévention du suicide pour que vous puissiez lui en parler et l'encourager à les solliciter.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Comment aider un proche ?](#)

Autres liens :

- [Fil Santé Jeunes](#)
- [Suicide Ecoute](#)